

Cours d'introduction « Architecture sans obstacles »

Le cours d'introduction « Architecture sans obstacles » propose une initiation approfondie à l'accessibilité des bâtiments et des espaces extérieurs. Il s'adresse aux professionnels intéressés par la conception sans obstacles, les besoins des différents groupes d'utilisatrices et utilisateurs, ainsi que par la mise en œuvre du « Design for all » dans l'environnement bâti.

Au programme : des clés pour agir

- les arguments concrets pour défendre la construction sans obstacles comme un pilier d'une architecture moderne, durable et inclusive,
- une vue d'ensemble des normes en vigueur en matière de construction sans obstacles ainsi que de leur application dans la pratique,
- une vision claire du cadre légal aux niveaux international, national et cantonal,
- les exigences fondamentales applicables aux bâtiments résidentiels et aux bâtiments accessibles au public,
- une compréhension des conséquences des handicaps visuels et auditifs ainsi que des mesures appropriées pour favoriser l'autonomie,
- des expériences immersives aux côtés de personnes en situation de handicap (fauteuil roulant, déficience visuelle ou auditive) pour mieux comprendre leurs besoins concernant les bâtiments et les espaces extérieurs,
- des échanges avec des professionnels expérimentés et la possibilité de créer des réseaux.

À l'issue de la formation, vous serez capable :

- d'intégrer la conception sans obstacles dans votre pratique professionnelle,
- de prendre en compte de manière ciblée les besoins des différents groupes d'utilisatrices et d'utilisateurs en situation de handicap,
- d'exiger le respect des normes applicables dans les projets de construction,
- d'identifier les besoins en expertise spécifique et de faire appel à des conseils ciblés.

Public cible :

- les professionnels de la planification, de l'architecture, du bâtiment et de l'ergothérapie,
- les responsables de la construction et de l'égalité, par ex. au sein des administrations,
- les maîtres d'ouvrage, tels que les représentants des maîtres d'ouvrage, les coopératives de construction, les promoteurs immobiliers,
- les professionnels et représentants d'intérêts dans le domaine de la mobilité et du conseil en construction.
- tous les groupes d'utilisateurs.
-



Une pédagogie active et immersive

- Exposés interactifs et espaces de discussion pour favoriser les échanges.
- Ateliers pratiques et analyses de cas concrets pour s'exercer à la prise de décision.
- Mises en situation avec des personnes concernées pour une prise de conscience directe et humaine.

Intervenantes et intervenants

- Valérie Ginier Aebersold Architecte, Centre suisse – Architecture sans obstacles
- Nina Capel Avocate, spécialiste du droit de la construction
- Jean-Claude Perroud Spécialiste du droit de la construction
- Frank Henry Architecte, conseiller en construction (VD), Avacah
- Dr. Eva Hammar Bouveret, présidente de la Fondation genevoise des sourds
- Sonia Celii Jotterand, FoRom écoute
- Laurent Castioni, président de la FSA section GE
- Veronica Sanchis, personne-ressource

Si vous avez des questions, n'hésitez pas-vous à nous contacter par courriel :

centre@architecturesansobstacles.ch